

Descriptif de la formation "Les fondamentaux du domaine du handicap visuel pour conseillers/conseillères en insertion professionnelle"

Table des matières

1.	Titre.....	1
2.	Compétences.....	1
3.	Dates.....	2
4.	Durée	3
5	Coûts.....	3
6	Conditions d'admission.....	3
7	Modalités d'examen.....	3
7	Stage.....	3
9	Délai d'inscription.....	3

1. Titre

Les fondamentaux du domaine du handicap visuel pour conseillers/conseillères en insertion professionnelle

2. Compétences

Les participant-e-s sont formés et expérimentés en tant que conseillers/conseillères en insertion professionnelle. Le but de cette formation est de leur faire acquérir des connaissances de base du domaine du handicap visuel, de les aider à prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer leurs client-e-s, de les faire expérimenter certaines

situations vécues par les personnes concernées.

Compétences à acquérir

Les participant-e-s

- s'informent sur les domaines spécialisés et les structures de la typhlophilie en Suisse.
- sont sensibilisés à la vie quotidienne des personnes concernées.
- orientent vers les interlocuteurs/interlocutrices/spécialistes adéquat-e-s pour le processus de réadaptation.
- ont un aperçu de la pédagogie et de l'andragogie active et inclusive.
- différencient les besoins éducatifs pour les personnes déficientes visuelles et aveugles selon le groupe cible et l'âge.
- décrivent l'anatomie de l'œil et ses principales pathologies.
- informent les clients/clientes sur les possibles effets de la déficience visuelle et de la cécité
- expliquent les possibilités d'évolution du handicap
- supportent le client/la cliente dans la gestion du handicap.
- examinent les diverses définitions possibles du handicap et de la réadaptation en corrélation avec leur interprétation actuelle.
- réfléchissent aux questions liées à la qualité de vie.
- élaborent les étapes du processus de réhabilitation
- acquièrent les premières connaissances afin d'informer de façon adéquate et motivante les personnes ayant une déficience visuelle sur les possibilités de réadaptation qu'offre les Activités de la vie journalière AVJ, l'Orientation et la mobilité OM et la Basse vision BV
- montrent les possibilités des différents outils d'information et de communication et orientent le client vers le choix qui lui convient.

3. Dates

Introduction au domaine du handicap visuel	9-10 septembre 2024	2 jours
Enseignement et apprentissages en cas de déficiences visuelles	29-30 janvier 2024	2 jours
Anatomie de l'œil et maladies oculaires	3-4 octobre 2024	2 jours
Impact psychologique du handicap sensoriel	18-19 avril 2024	2 jours
Principes du handicap et de la réadaptation	21 mai 2024	1 jour

L'essentiel des sensibilisations basse vision, orientation et mobilité, activités de la vie journalière	10-11 juin 2024	2 jours
Multimédias et moyens de communication	23-24 novembre 2023	2 jours
Stage d'observation	Individuel	0,5 jour
Total		13 jours

4. Durée

Formation de 13 jours sur un an

5 Coûts

4350 CHF membre UCBA/ 5600 CHF non-membre UCBA

6 Conditions d'admission

Expérience de 2 ans minimum dans l'accompagnement de personnes en réinsertion professionnelle (si moins d'expérience formation adaptée possible sur demande)

Activité professionnelle en contact avec des personnes aveugles ou malvoyantes

7 Modalités d'examen

Examen théorique écrit : contrôle des connaissances (1 heure)

Examen pratique écrit : résolution d'un cas pratique (dossier réalisé à domicile)

7 Stage

Les participants/participantes suivent 4 heures de stage d'observation organisé individuellement auprès d'un professionnel/d'une professionnelle ayant de l'expérience dans le travail avec des personnes malvoyantes ou aveugles

9 Délai d'inscription

12 octobre 2023